

### **Audioconférence du 7 mai avec les fédérations syndicales ministérielles : point COVID**

Le 7 mai 2021 s'est tenue une audioconférence entre la Secrétaire Générale adjointe et les fédérations ministérielles pour faire le point sur la situation sanitaire dans notre ministère.

En préambule, la Secrétaire Générale adjointe a abordé différents sujets :

- au sujet de la vaccination, le gouvernement a annoncé la possibilité de vacciner à partir du lundi 10 mai toutes les personnes de plus de 50 ans. La principale préoccupation pour la médecine de prévention de notre ministère est la question de l'accès aux doses qui conditionne un déploiement plus efficace. Pour le moment, les doses ne sont pas suffisantes pour vacciner tous les agents qui peuvent en bénéficier dans notre ministère. A l'heure actuelle, les agents prioritaires sont les agents de la surveillance des douanes. Le SG a demandé un arbitrage auprès du ministère de la santé pour amender cette liste d'agents prioritaires et y ajouter certains agents au contact du public (agent d'accueil de la DGFIP, enquêteur de l'INSEE et de la CCRF....) ;
- en ce qui concerne le télétravail, il reste la priorité jusqu'au 9 juin. Pour la suite, le ministère n'a pas encore de cadrage sur le calibrage du télétravail dans notre ministère ;
- au niveau des ASA garde d'enfant, elles sont toujours attribuées aux agents dont les enfants ne peuvent pas être pris en charge par le système scolaire jusqu'au niveau élémentaire ;
- le gouvernement va proposer au parlement la prolongation de la suspension du jour de carence pour les agents atteints du COVID jusqu'au 31 octobre ;

#### **Suite à cette intervention les fédérations syndicales ont fait remonter les sujets suivants :**

- que les agents bénéficient d'une ASA ou de facilités horaires pour aller se faire vacciner ;
- après le 9 juin, la reprise en présentiel doit se faire d'une manière progressive et les directions ne doivent pas basculer d'un dispositif de télétravail forcé à un dispositif de présentiel forcé. Un cadrage ministériel doit être mis en place ;
- est-ce qu'un nouveau protocole est prévu pour la restauration collective ?
- certaines administrations se dotent de purificateurs d'air est ce que ce dispositif est pertinent pour lutter contre le Covid ?
- il y a des difficultés pour certains douaniers pour obtenir des rendez-vous pour se faire vacciner.

## *Agir pour ne pas subir.*

**Dans sa réponse, la Secrétaire Générale adjointe a apporté les précisions suivantes :**

- en ce qui concerne la vaccination, il apparaît que l'ARS est débordée et qu'elle a du mal à gérer les prises de rendez-vous pour tous les fonctionnaires prioritaires. En ce qui concerne les centres de vaccination internes à notre ministère, ils ont vacciné 163 personnes avec Astrazeneca et une nouvelle opération de vaccination est prévue le 18 mai pour les personnels DRFIP Paris et Douanes intra-muros. Il est prévu de réaliser trois opérations de vaccination en province : à Lille, Lyon et Marseille, mais pour le moment les dates ne sont pas arrêtées du fait du manque de vaccin ;
- au sujet du télétravail, il reste la priorité jusqu'au 9 juin. Après cette date, un échange aura lieu avec le ministère du travail pour cadrer la suite du télétravail. A l'heure actuelle, le télétravail reste à un niveau élevé et stable dans notre ministère ;
- au niveau de la restauration collective, il n'y a pas pour le moment de nouveau protocole sanitaire, les règles actuelles restent donc en place ;
- en ce qui concerne les purificateurs d'air, la SGA va se renseigner sur la pertinence de ces dispositifs. Pour le moment, il est conseillé d'aérer régulièrement les pièces quelques minutes toutes les heures.
- les agents peuvent bénéficier d'autorisations spéciales d'absence (ASA) :
  - pour aller se faire vacciner,
  - et lorsqu'ils ont des effets secondaires post vaccination .

**La fédération CFTC finances regrette que la vaccination dans notre ministère soit pratiquement au point mort du fait du manque de vaccin. Un constat bien affligeant alors que le vaccin apparaît comme le meilleur rempart contre l'épidémie du COVID-19. Toutefois elle se félicite que sa demande concernant l'autorisation d'absence pour vaccination ait été validée.**